

PROJET de TRANSPORT Scolaire

Compte rendu de la réunion d'information avec la société FARHAN AL SAYED

Du jeudi 26 Septembre 2013

Accueil :

Mme Joumana Haji parent d'élève, membre du comité de gestion du Lycée Bonaparte accueille les parents présents à la réunion et rappelle les faits comme suit :

« Suite à une forte demande de la part des parents et relayée notamment par le biais du conseil d'école, le comité de gestion s'est penché sur la question du transport scolaire et a identifié un prestataire externe, qui pourrait dès le mois d'octobre 2013 assurer le transport scolaire. Les parents qui le souhaitent sont invités à inscrire leurs enfants en contactant directement la Société FARHAN AL SAYED.

Tél : 55357500

Email : farhanalsayed@hotmail.com »

Madame Haji insiste sur le fait que toute inscription au service de ramassage scolaire est un accord entre les parents et ladite société n impliquant nullement la responsabilité de l'établissement et du comité de gestion.

M. Al Sayed prend la parole, présente sa société en mettant l'accent sur le fait que depuis 12 ans il est spécialisé dans le transport scolaire et qu'il cherche avant tout l'intérêt des élèves en essayant de minimiser le temps de transport. Pour se faire, il utilise des mini-bus de 8 à 15 places. Il soulève également le point de la congestion de la circulation dans Doha et explique que selon lui la situation ne va pas s'améliorer même après la fin des travaux. Il ajoute que les bus sont également un début de réponse au souci de congestion du parking à proximité de l'école.

QUESTIONS / REPONSES

1- Comment faire une demande d'inscription ?

Contactez directement la société de transport

Tél : 55357500

Email : farhanalsayed@hotmail.com

2- Quel sont les tarifs ?

Le tarif mensuel est entre 700QAR et 900QAR en fonction du lieu de résidence. Le paiement et l'inscription se font sur la base d'un engagement trimestriel. Le tarif est compris par mois pour tous les mois de septembre à juin, il ne varie pas en fonction des vacances scolaires.

3- Comment régler ?

Directement à la société, le trimestre est payable d'avance.

4- Y a-t-il des frais d'inscription ? Non

5- Quelle est la période d'engagement des parents ?

L'engagement est sur un trimestre.

(Sept -Oct – Nov – Dec) puis (Jan-Fev-Mars) puis (Avril- Mai- Juin)

6- Y a-t-il des reçus ? Oui

7- Quelles sont les quartiers concernés par le service de ramassage ? Tous les quartiers. La société s'engage à essayer de desservir même les lieux de résidence les plus lointains.

8- Quels sont les horaires couverts ?

L'horaire suivi est celui de l'école primaire mais le service des bus est ouvert à tous les élèves.

Le matin : arrivée pour la rentrée de 7 :30

Le départ : après la sortie de 13:00 sauf le mardi sortie de 12 :00

9- Y a-t-il possibilité d'inscrire pour un aller simple ? ou un retour simple ?

Oui, mais selon la disponibilité des places car la priorité est donnée aux élèves qui prennent le service complet A/R

10- Y a-t-il la possibilité d'inscrire quelques jours par semaine seulement ?

Oui, mais selon la disponibilité des places

11- Y a-t-il une accompagnatrice dans le bus ? Non

12- Y a-t-il possibilité de payer plus pour avoir une accompagnatrice dans le bus ?

Pour l'instant la société n'a pas prévu de facturer plus pour mettre une accompagnatrice dans le bus. Il serait néanmoins utile d'informer la société si vous êtes prêt à payer plus pour ce service car si le nombre le justifié elle pourrait y réfléchir.

13- Y a-t-il possibilité pour les enseignants de prendre le bus ?

Oui, les enseignants et employés de l'établissement bénéficient d'un tarif préférentiel unique quel que soit le lieu de résidence.

14- Y a-t-il possibilité qu'un parent ou une nounou prenne le bus ?

Oui, en payant sa place.

15- Y a t il possibilité de ramener le parent ou la nounou à leur domicile après ?

Oui, le bus pourrait raccompagner le parent ou la nounou si besoin, pour le tarif voir directement avec la société.

16- Les bus sont-ils air conditionnés ? Oui

17- Les bus sont-ils en bon états ? Oui

18- Les bus sont-ils équipés de la ceinture de sécurités ? Oui

19- les parents peuvent-ils fournir un siège auto ou un rehausseur pour leur enfant ? Oui mais uniquement les sièges compatibles avec la ceinture de sécurité.

20- Où vont être les points de ramassage ?

Le service de ramassage est un service porte à porte. Chaque élève sera pris et déposé devant sa maison ou son immeuble.

21- En cas d'absence d'un adulte au domicile que fait le chauffeur ?

Il garde l'enfant dans le bus, contacte les parents et le redépose en fin de tournée si un adulte est au domicile. De toute manière, tout parent devra laisser le numéro d'un voisin ou gardien en cas de non disponibilité, le cas échéant l'enfant sera conduit sur le lieu de travail d'un des parents.

22- Que fait le bus si l'enfant est en retard à la collecte le matin ?

Le bus n'attendra pas les retardataires afin de ne pas pénaliser les autres usagés.

23- Comment se passe la dépose à l'école ?

Pour le moment, l'établissement n'est pas aménagé pour pouvoir laisser entrer les bus à l'intérieur de l'enceinte. Il est donc prévu que les bus iront se garer le long du trottoir coté entrée des maternelles où il leur sera réservé un emplacement par la société. Les enfants n'auront donc pas à traverser la rue pour entrer dans l'école.

24- Y a-t-il des accompagnateurs entre le bus et les classes ?

Le chauffeur du bus est responsable de faire rentrer les enfants dans l'enceinte de l'école par la porte des maternelles, pour les élèves à partir du CP ils se dirigeront seuls à leurs classes, pour les maternelles ils seront amenés jusqu'à leurs classes. Un accompagnateur entre les bus et l'enceinte de l'école n'était pas prévu mais suite à la demande des parents la société est en train de considérer de mettre une personne supplémentaire afin d'assister les chauffeurs à l'arrivée et au départ des bus.

25- Procédure spéciale pour les enfants de maternelle.

En maternelle, l'école exige qu'un adulte accompagne l'enfant jusqu' en classe et qu'il l'y récupère ; pour respecter cela, les chauffeurs des bus accompagneront les élèves de maternelle en classe et iront les récupérer à la sortie. Pour que le chauffeur du bus puisse récupérer votre enfant dans sa classe, il faut que chaque parent informe la

maîtresse de son enfant en indiquant le nom du chauffeur/ compagnie de bus dans le document relatif aux autorisations.

26- Comment prévenir si l'enfant est absent ou est récupéré par ses parents ?

Chaque parent aura le portable du chauffeur de ses enfants avec qui il communiquera par sms en anglais pour l'informer en cas d'absence.

27- Y a-t-il un coordinateur de la part de l'établissement ?

Non, l'établissement n'est pas impliqué dans le service de ramassage scolaire qui est régi par une société externe.

28- Que fait le chauffeur en cas de chamaillerie dans le bus ?

Le chauffeur arrête le bus afin de régler la situation, il contacte les parents en cas de besoin.

29- Que fait le chauffeur en cas d'enfants turbulents ?

Les enfants turbulents à répétition seront exclus du service de ramassage à la seule discrétion de la société.

30- Y a-t-il une assurance ? Oui, les passagers sont assurés.

31- Pourquoi commencer par les primaires et pas par le collège / lycée ?

Les horaires des maternelles et élémentaires sont plus simples à gérer dans un premier temps par la société prestataire. Celle-ci essaiera par la suite de faire d'autres services pour prendre en compte les sorties du collège / lycée.

De plus la demande d'un service de transport scolaire est remontée au conseil de gestion par le biais du conseil d'école il est donc normal de commencer par là.

32- Y aura-t-il un service pour le collège / lycée ?

Pour le moment, il n'y en a pas. La société l'envisagera en fonction de la demande et surtout du temps pris par le service de dépose de 13h. Si une rotation est possible l'après-midi, cela pourra être mis en place.

33- Qui fait les circuits ? La société de transport.

34- Quand commencera le service ?

La société commencera le service au fur et à mesure du remplissage des circuits et ce dès le 20 octobre.

35- Que se passera-t-il en cas de retard du bus ? Les enfants seront-ils pénalisés ?

Mme Haji prend la parole pour indiquer qu'au démarrage du service et pendant sa période de « rodage », il sera demandé à l'administration de l'école de se montrer

compréhensive.

Monsieur Al Sayed insiste sur sa priorité absolue : que les enfants soient à l'heure à l'école.

36- Y a-t-il d'autres moyens de transport possible ?

Oui, il y a Mowasalat dont le numéro est 4458888

En Conclusions :

Monsieur AL SAYED insiste sur la question de la confiance : « Je transporte des enfants depuis 12 ans au Qatar pour d'autres écoles, mais si votre confiance n'est pas là, il ne faut pas inscrire vos enfants tout de suite attendez le prochain trimestre».

Madame HAJI rappelle que le service de ramassage scolaire est un service externe et facultatif, qui n'engage nullement la responsabilité de l'établissement et de son comité de gestion. Ce projet est présenté pour aider les parents qui le souhaitent à trouver des solutions au transport de leurs enfants.

Elle remercie le parent qui s'est porté volontaire pour prendre les notes qui ont servi à la rédaction de ce CR et invite 2 ou 3 parents à former une commission de coordination pour le projet de transport scolaire.